



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : 514 832-5000
Télécopieur : 514 904-8350
Télécopieur : 1 866 811-9465

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3
Téléphone : 418 780-4362
Télécopieur : 1 866 811-9465

HQ-22-014

CIRCULAIRE

Demande de plaquettes d'aphérèse HLA/HPA compatibles

Le 31 mars 2022

**AU DIRECTEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU CHEF TECHNOLOGISTE/COORDONNATEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU RESPONSABLE DE LA BANQUE DE SANG**

Madame,
Monsieur,

Héma-Québec distribue annuellement environ 1000 plaquettes d'aphérèse HLA et/ou HPA compatibles au Québec. Cette circulaire a pour but de rappeler les éléments importants à retenir lorsqu'une demande de plaquettes HLA/HPA compatibles est acheminée à Héma-Québec.

Indication relative à la commande :

- 1) Acheminer votre commande au Service à la clientèle-Hôpitaux d'Héma-Québec en remplissant le formulaire ENR-00786 **Requête de plaquettes ou de granulocytes par apherèse** pour recevoir des plaquettes HLA/HPA compatibles. Ce formulaire est disponible sur le site Web d'Héma-Québec dans un format PDF éditable.

Les informations suivantes sont **obligatoires** pour procéder au traitement de la demande :

- Nom, prénom et date de naissance du receveur;
- Sexe du receveur;
- Groupe sanguin ABO/Rh du receveur;
- Résultat du dépistage et de l'identification d'anticorps anti-HLA/HPA chez le receveur;
- Typage HLA/HPA du receveur;
- Nom de la personne (MD) qui autorise la demande.

- 2) Si un prélèvement a été acheminé au laboratoire d'immunologie leucoplaquettaire d'Héma-Québec pour analyse, indiquer « en cours » dans la section du formulaire ENR-00786 réservée à cet effet.

- 3) Si la recherche d'anticorps anti-HLA/HPA du patient n'a pas été réalisée par Héma-Québec ou par un centre hospitalier dans les 6 derniers mois, vous devez faire parvenir les prélèvements du patient à Héma-Québec, accompagnés de la requête d'analyse [ENR-00555](#) « REQUÊTE D'ANALYSES POUR SÉROLOGIE ET GÉNOTYPAGE PLAQUETTAIRE ». Des délais supplémentaires sont à prévoir (voir la section "Délais" ci-dessous).

Une recherche d'anticorps négative met automatiquement fin à la recherche de donneur HLA/HPA compatible et fait en sorte que le typage HLA ne sera pas effectué (sauf si autre indication).

CIRCULAIRE

Sélection du groupe ABO pour une demande de plaquette HLA compatible:

Héma-Québec priorise la compatibilité selon les anticorps anti-HLA et le typage HLA. La priorisation de la **compatibilité ABO** vient en deuxième lieu et est déterminée par Héma-Québec selon le tableau ci-dessous. Les receveurs ayant un groupe ABO indéterminé (ex : post transplantation de cellules souches) seront considérés comme ayant un groupe AB. Notez que le groupe RhD du donneur, ainsi que son statut CMV ne sont pas considérés dans l'algorithme de sélection des donneurs. Toutes les plaquettes étant leucoréduites, le risque de contamination pour le CMV est considéré comme étant négligeable.

Groupe receveur	1 ^{er} choix	2 ^e choix	3 ^e choix	4 ^e choix	5 ^e choix
A	A	O.T.E.N.D	AB	B	O
B	B	O.T.E.N.D	AB	A	O
AB	AB	O.T.E.N.D	A	B	O
O	O	B	A	AB	S/O

En complément, nous vous prions de remplir le champ suivant sur la requête de plaquettes HLA/HPA compatibles :

- Groupes acceptés : Sélectionner « tous les groupes sont acceptés » à moins d'indication contraire.
Si le portrait clinique du patient suggère une priorisation ABO différente de celle indiquée dans le tableau, SVP justifier les sélections demandées.

Transmission des numérations plaquettaires pré et post transfusion de plaquettes HLA compatibles

Afin de permettre une sélection optimale de donneurs pour chaque patient, il est nécessaire qu'Héma-Québec reçoive la numération plaquettaire pré-transfusion et 10-60 min post-transfusion pour **chaque produit HLA compatible transfusé** dans les sept (7) jours suivant la transfusion. Une augmentation de la numération plaquettaire **inférieure à $10 \times 10^9/L$** suggère un constat de non-efficacité des plaquettes transfusées et permet ainsi d'éviter de solliciter inutilement un donneur sous-optimal pour le patient. Cela permet aussi au patient de bénéficier d'une meilleure sélection de donneurs, donc d'améliorer le résultat post-transfusion.

SVP, retourner ces informations à Héma-Québec à la boîte courriel Decompte.Thromba@hema-quebec.qc.ca.

À noter que les numérations pré et post transfusion ne sont pas requises pour les plaquettes HPA compatibles.

Les délais

Le temps requis entre la commande de plaquettes HLA/HPA compatibles et la livraison du produit est assujéti aux délais suivants :

- Le délai minimal pour effectuer la détection et l'identification d'anticorps à Héma-Québec est de 72 heures ouvrables après la réception de l'échantillon à l'établissement de Montréal. Le rapport final est produit lorsque les tests de confirmation ont été effectués. Certains tests nécessitent plusieurs jours d'analyse.
- Le typage HLA du patient requiert cinq (5) jours ou, en urgence, de 48 à 72 heures ouvrables. Sauf avertissement contraire d'urgence, il n'est effectué que lorsque la recherche d'anticorps anti-HLA est positive.
- Le délai minimal pour procéder à la recherche d'un donneur, et pour l'organisation des rendez-vous des donneurs sélectionnés, peut prendre jusqu'à 24 heures. Le délai minimal pour le prélèvement du don ainsi que pour une mise en inventaire de plaquettes est de 72 heures, suite au rendez-vous planifié du donneur.



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : 514 832-5000
Télécopieur : 514 904-8350
Télécopieur : 1 866 811-9465

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3
Téléphone : 418 780-4362
Télécopieur : 1 866 811-9465

HQ-22-014

CIRCULAIRE

Les demandes urgentes

Les demandes urgentes devraient être révisées par le directeur médical de la banque de sang. Même si une demande est formulée en urgence, certains délais sont inhérents au processus d'identification des anticorps et de sélection du meilleur produit et Héma-Québec fera ce qui est possible pour répondre à la demande rapidement. Notez que lors des fins de semaine et des jours fériés, les demandes sont traitées entre 8 h 30 et 16 h 30 et la sélection de plaquettes HLA/HPA compatibles se fera directement de la réserve collective des plaquettes d'aphérese selon la disponibilité des produits en réserve, la disponibilité du typage HLA/HPA du receveur ainsi que la présence d'anticorps anti-HLA/HPA. Il est très important de s'assurer que les causes non immunes d'état réfractaire aux plaquettes ont été évaluées (ex : CIVD, splénomégalie, etc.) et que d'autres mesures de mitigation de saignement (ex. : transfusion de plaquettes non typées, acide tranexamique, interventions vasculaires, etc.) ont été considérées en cas de saignement.

Nous vous invitons à consulter nos circulaires sur notre site Web à www.hema-quebec.qc.ca, dans la section intitulée *Professionnels de la santé/Produits sanguins/Circulaires d'information*.

Nous demeurons à votre disposition pour toute information additionnelle. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Original signé par

Marie-Hélène Robert
Directrice au partenariat clinique avec les centres hospitaliers

- c. c. M^{me} Nathalie Fagnan, présidente et chef de la direction
M^{me} Christine Ouimet, vice-présidente à la chaîne d'approvisionnement
M^{me} Geneviève LeBrun, vice-présidente à l'expérience clientèles et intelligence d'affaires
M. Luc Lévesque, vice-président aux produits sanguins et lait maternel
M^{me} Annie Gingras, vice-présidente à la qualité et au développement
D^r Marc Germain, vice-président aux affaires médicales et à l'innovation
D^{re} Nancy Robitaille, vice-présidente à la médecine transfusionnelle
Louis-Philippe Gagné, directeur service à la clientèle et planification
D^r Christian Renaud, directeur médical en microbiologie et épidémiologie